

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 10

Artikel: Le cours de Glaris
Autor: J.P.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

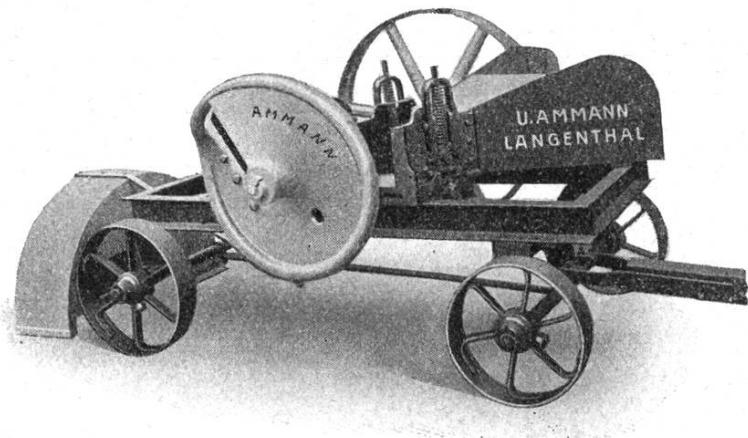
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au point et amélioré, on peut s'attendre à une vraie révolution en ce qui concerne la découpe des bois de faibles dimensions. Aujourd'hui déjà, on peut constater un très vif intérêt pour la production de force par le gaz de bois. Et l'on peut admettre que le *gazogène fixe au bois* ne tardera pas à trouver un rapide écoulement, dans les scieries et exploitations agricoles.



Le bois réduit ainsi en bûchettes peut, employé judicieusement, être utilisé, il va sans dire, comme bois de feu. Son prix de revient est notamment inférieur à celui du bois à brûler usuel. Aussi l'acquisition de la déchiqueteuse peut-elle être recommandée, spécialement aux administrations forestières qui ont à lutter contre une surproduction de bois à brûler.

(Tr. H. B.)

Burki.

Le cours de Glaris.

Au cours du printemps écoulé, l'Inspection fédérale des forêts avisa les cantons de son intention d'organiser des « cours d'information pour le personnel forestier enseignant des cours de gardes ». Le premier de ces cours, pour quelques cantons alémaniques et romands, eut lieu dans le canton de Glaris, pendant la semaine du 23 au 28 juillet.

A. Programme.

Il comportait : 2 journées consacrées à la sylviculture, professeur Schädelin; 1 journée pour l'utilisation des bois, inspecteur Felber; 2½ journées pour l'étude des chemins et travaux de défense et d'assainissement, inspecteurs Henne et Schlatter.

B. Compte rendu journalier.

Lundi 23 juillet. Une vingtaine de participants assistaient à l'ouverture du cours, présidée par M. Petitmermet, inspecteur général des forêts. La Suisse romande avait un seul représentant.

Dans son discours d'ouverture, M. Petitmermet sut tranquilliser les craintes exprimées par certains cantons. Il ne s'agit pas d'une ten-

tative d'uniformisation. Mais les différences constatées, dans les divers cours de gardes, sont si fortes qu'il semble logique de donner aux responsables de ces cours l'occasion d'examiner les expériences faites et de trouver, par là-même, un juste milieu désirable.

Ce cours d'information est un essai, susceptible de changements, après expériences faites. Des considérations d'ordre financier n'ont pas permis l'organisation de cours d'information en tenant compte des besoins des diverses régions de la Suisse.

Ce cours est en outre, partiellement, un voyage d'études, de portée plus générale.

Sous le titre général et vague de « Conférence sur le domaine de la sylviculture », M. le professeur *Schädelin* expose un travail, dont la clarté et la tenue littéraire furent un vrai régal. Il se restreint à un point spécial sur lequel les gardes ont une grande influence : les travaux de nettoiement et d'éclaircie.

Le dernier mot d'ordre en sylviculture est la production de la qualité (plus que de la quantité). Exigence très difficile à satisfaire.

La qualité est influencée par la station, la race, le traitement. Ce dernier facteur est souvent prédominant et, en même temps, celui sur lequel le sylviculteur peut exercer une influence directe. La recherche de la qualité est liée à un traitement intensif. Il ne sera applicable que si la forêt possède des chemins en suffisance, et est soustraite à toute exploitation irrationnelle de la fane, du parcours, de la chasse. Le traitement intensif sous-entend l'exécution des nettoiements et éclaircies nécessaires.

Ces travaux sont généralement entrepris trop tard. Ils ne permettent plus une sélection suffisante; les interventions subséquentes sont plus difficiles, leur résultat moins assuré.

Le principe à appliquer, dans ces interventions culturelles, est la recherche de l'arbre de qualité et son dégagement par l'enlèvement de son voisin le plus gênant. Critères de la qualité : sujets sains, droits, à cime et enracinement réguliers, à petites branches, fil rectiligne et écorce fine; à bon aplomb et section circulaire. La recherche du bel arbre d'avenir a une importance spéciale dans les premiers nettoiements, à faire très tôt. Il faut intervenir dès la formation d'un groupe de recrû et dégager, à hauteur des cimes, les beaux éléments.

Dans la suite, la qualité sera favorisée par le développement du recrû en groupes, sous le couvert peu à peu éclairci du peuplement dominant. Il faut rejeter toute intervention brusque.

L'exposition, aux cours de gardes, de ce principe de l'arbre de qualité peut se faire, de façon simplifiée, par l'enlèvement des mauvais éléments dans l'étage dominant. De nombreux exercices en feront comprendre l'application.

L'après-midi du lundi, exercices et discussion des premiers travaux de nettoiement, dans la forêt du Haltenwang-Sackberg, à la commune de Glaris.

Mardi. Exercices de martelage d'éclaircie au Sackberg-Klöenthal. Dîner offert par la commune de Glaris, dans ses pâturages du Sackberg.

Mercredi 25 juillet. Journée immolée aux nécessités actuelles, qui font du forestier un commis voyageur saisonnier en bois.

Conférence de M. *Felber*, inspecteur fédéral, sur l'utilisation des bois. Rappel de la série de conférences de juin 1933, à Zurich. La forêt ne pouvant pas s'adapter assez rapidement aux exigences touchant la qualité de ses produits, il faut être d'autant plus attentif aux autres conditions plus faciles à remplir (exploitation, façonnage, débit, classification, vente, expédition).

Après la conférence, visite de la fabrique de pâte de bois mécanique, et de papier, à Netstal. Petite fabrique indépendante de la Hespa, et qui a de très grandes exigences au sujet de la qualité des bois de râperie. Elle n'accepte que le premier choix.

L'après-midi, visite à Schwanden du dépôt de bois de la commune, et d'une importante scierie et menuiserie, appartenant à M. D. *Hefti*. La visite de ces deux objets nous prouva que, dans les cas de vente de bois sur pied, et exploitation par l'acheteur, les exigences touchant la qualité sont peu développées; par contre, l'utilisation est assurée de plots par ailleurs totalement invendables.

Le *jeudi* matin, conférences des inspecteurs fédéraux, MM. *Henne* (chemins forestiers) et *Schlatter* (travaux de défense).

M. *Henne* avait remis à chaque participant un imprimé notant, en résumé, les points importants où la collaboration des gardes est nécessaire. Points à étudier dans les cours de gardes et les cours complémentaires.

Dans l'étude des projets, le garde doit savoir utiliser un clysmètre et chercher une ligne de pente convenable entre les points extrêmes du tracé, fixés d'avance. Savoir aussi déterminer les contours et places pour tourner, piquer des courbes par les méthodes simples. Au piquetage définitif, il saura relever les profils en travers. Il saura reporter sur le terrain les profils des plans.

Lors de la construction, la surveillance intermittente de l'inspecteur ne suffit pas toujours. Il faut sur place un garde-surveillant capable, et qui puisse faire un contrôle continu.

Pour les murs : contrôle et mesure des fondations; élimination des mauvais matériaux (marne, sol gelé, ...), surveillance du montage du mur (position, répartition des pierres, épaisseur, ...).

Pour le terrassement : assurer le bombement, un tassement uniforme.

Pour l'empierrement : éliminer les matériaux impropre, surveiller la pose du hérisson, le cassage de la groise.

Pour la dérivation des eaux : surveillance très soigneuse et indication des expériences locales. Dans les terrains frais ou humides, il faut un canal indépendant, au-dessous du niveau du terrassement;

dans les sols secs, une rigole pavée suffit. Vérifier les creusages pour la pose des aqueducs; contrôler les tuyaux, la construction rationnelle des gueules de loup.

Surveillance du talutage; les talus doivent être damés.

Le garde doit tenir un journal de surveillance.

L'entretien des chemins doit être commencé sitôt après la construction. Empêcher le traînage des bois; surveiller l'écoulement des eaux.

Un certain nombre de vues furent projetées, pour illustrer divers points de la conférence, notamment la construction des murs.

Les travaux de construction forestière, nous dit M. Schlatter, sont à envisager à un tout autre point de vue que les travaux sylvicoles, en ce qui concerne les gardes.

Autant l'exercice de la sylviculture laisse le garde relativement libre et responsable, autant ce dernier est et doit rester un sous-ordre dans les constructions. Il doit appliquer et faire appliquer les instructions reçues, sans faire preuve d'indépendance.

Dans les travaux de défense, le rôle du garde est le suivant : Observer, dans son secteur, tous les détails qui pourraient nécessiter une intervention (torrents, avalanches, marécages). Observations à diverses saisons et à toutes les époques critiques.

Lors de l'étude des projets, le garde sera, par sa connaissance du terrain et des connaissances locales, un aide précieux pour le technicien.

Pendant l'exécution des travaux, il sera surveillant. Organiser le travail; savoir lire les plans; connaître les questions de plantation, de construction de murs, bermes, terrasses.

Après la reconnaissance des travaux : surveillance et entretien; recherche et observation des compléments nécessaires.

En résumé, il faut chercher à développer chez le garde le sens de l'observation et la ponctualité dans l'exécution des ordres.

Une série de projections, illustrant les travaux étudiés, termine la conférence.

Les excursions du jeudi après-midi, du vendredi et du samedi matin furent les suivantes :

La Mullernstrasse, reliant Mollis à la Kännelalp, et les travaux de défense du Ruhstelliruns.

Les travaux de défense de la Blabeflinse et le Raminweg, à Elm.

La Niederntalstrasse, à Schwanden.

Tout intéressantes qu'elles aient été, ces excursions n'ont rien apporté d'essentiel à la question des cours de gardes. C'était la part de la semaine consacrée au voyage d'études.

Pour être complet, ce rapport devrait examiner en détail chaque excursion. Mais, faute de place, je me vois tenu de passer très rapidement sur ces courses. L'essentiel de la semaine passée à Glaris était

les cours de gardes; c'est ce point-là qui avait droit à un rapport plus étendu.

Tous les travaux visités nous ont prouvé, d'une part, la ténacité du peuple glaronais dans sa lutte contre les torrents et les avalanches; ils nous ont montré, d'autre part, sa volonté de mettre en valeur les grandes pentes boisées jusqu'ici sans dévestiture rationnelle. La nature et la configuration du terrain font que tous ces travaux sont très coûteux, et riches en travaux d'art importants.

Cette semaine de travail s'acheva par un dîner offert par le canton, et auquel M. le landammann *Hefti* nous fit l'honneur de participer, après avoir passé toute la matinée avec nous en forêt.

Ce fut pour tous l'occasion d'acclamer vigoureusement le responsable de tous les travaux visités, M. l'inspecteur cantonal *Oertli*, dont la simplicité si cordiale fut mise à une rude épreuve par cette ovation spontanée. Epreuve bien justifiée, et satisfaction bien mince offerte à un collègue qui dépense ses forces au service de son petit pays, si beau ... par le soleil !

C. Quelques réflexions.

Tout d'abord, l'expression de notre vive reconnaissance pour la façon dont nous avons été accueillis partout. Cordialité et simplicité qui nous ont permis de nous sentir partout « chez nous ».

Reconnaissance aussi à l'égard des initiateurs et organisateurs de ce cours. Tout était si bien préparé que le programme s'est déroulé sans à coups, laissant l'impression d'une organisation toute simple, alors qu'elle a certainement coûté beaucoup du travail.

Ce cours était un essai; voyons-en donc le principe et sa réalisation.

L'inspection fédérale est bien placée pour juger de son opportunité. Si elle l'a tenté, c'est donc qu'il lui paraissait nécessaire. Nous l'en croyons sur parole; mais il eût été peut-être utile de le justifier par l'exposé des expériences faites dans l'inspection des cours de gardes. Par exemple, une comparaison de la durée des cours théoriques et des exercices pratiques; de l'importance donnée aux excursions; comparaison entre l'importance de chacune des matières étudiées. Les extrêmes constatés auraient pu convaincre les plus farouches individualistes de la nécessité d'un « juste milieu ». Il y avait peut-être lieu de ne pas effaroucher ces tendances fédéralistes — qui ont provoqué une abstention cantonale bien regrettée — et il est probable que, dans sa seconde édition, le cours d'information pourra prendre une position plus sûre, propre à le justifier aux yeux de tous.

La réalisation s'est heurtée à certaines difficultés qui n'ont pas pu être toutes vaincues. Les différences fondamentales existant entre les conditions forestières du Jura, du Plateau et des Préalpes et Alpes, font qu'un cours, réunissant des représentants de toutes ces régions,

ne peut pas tenir compte de conditions si diverses, surtout si l'on reste cantonné à un seul endroit.

L'idéal serait des cours régionaux. Peut-être les difficultés financières pourraient-elles être résolues différemment.

Un moyen résiderait dans l'organisation de cours de moindre durée. Nous avons admiré le talent des conférenciers à condenser en quelques quarts d'heure des sujets très vastes; il n'y aurait là rien à retrancher. Mais il semble que le temps consacré aux excursions pourrait être un peu raccourci.

D'une part, par l'emploi plus général de camions, ou auto-cars, pour le transport rapide des participants. Le cours serait indépendant des horaires de chemins de fer et des longues randonnées à pied. Gain de temps appréciable, compensant les frais supplémentaires (ces derniers à la charge des participants, respectivement des cantons).

D'autre part, par réduction des visites projetées. En se restreignant à la préoccupation centrale, qui est celle des cours de gardes, on pourrait trouver des sujets d'étude plus adéquats et moins nombreux. Cela aurait, en outre, le gros avantage de permettre aux chefs de course de mieux diriger les discussions. Sans quelques discrets rappels de leur part, nous aurions complètement oublié les cours de gardes, dans toutes nos excursions, et négligé les nombreuses et intéressantes suggestions des conférences.

Le principe du cours d'information étant justifié et admis, son utilité semble devoir résider surtout dans l'occasion, donnée aux responsables des cours de gardes, d'échanger leurs expériences dans un cadre préparé par l'inspection fédérale. Le cadre utilisé à Glaris — conférences et excursions — complété de séances spéciales de discussions, est tout trouvé. Adapté au sujet restreint des cours de gardes, il pourra rendre les services qu'on est en droit d'attendre de lui.

Nous ne pouvons que remercier l'inspection fédérale et les collègues initiateurs de cette nouveauté, qui mérite vie. C'est dans cet esprit de reconnaissance que je me permets ces quelques remarques, dans l'espoir qu'elles pourront être utiles au développement des futurs cours d'information.

J. P. C.

COMMUNICATIONS.

Le 25^e anniversaire de la fondation de la Ligue suisse pour la protection de la Nature.

On sait quels sont le but et le programme qui ont guidé jusqu'ici cette patriotique association. Veiller à l'intégrité des beautés naturelles de notre pays, apprendre à ses habitants la valeur de leur conservation et créer, enfin, des refuges à l'intérieur desquels plantes et animaux puissent se développer en toute liberté, soumis aux seules lois de la nature.